

RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIE



**BANQUE
LAURENTIENNE**

janvier 30, 2024

Sébastien Lavoie,
Économiste en chef
LavoieS@vmbi.ca
514 350-2931

Salim Zanzana,
Économiste
ZanzanaSK@vmbi.ca
437 219-3304

Décision de la Banque du Canada – La progression lente de l’inflation exige de maintenir le cap à 5,00 %, jusqu’au milieu de l’année

La Banque du Canada (BdC) a maintenu son taux cible du financement à un jour à 5,00 % le 24 janvier dernier. Le resserrement quantitatif, qui réduit les avoirs du bilan, se poursuit au même rythme.

L'économie canadienne stagne depuis le milieu de 2023, suffisamment pour passer d'une situation de demande excédentaire à une situation d'offre légèrement excédentaire. En conséquence, le risque de hausses supplémentaires du taux directeur a diminué, même s'il n'a pas complètement disparu. Les principales discussions au sein de la BdC qui ont mené à cette décision ne portaient pas sur la nécessité d'augmenter ou non le taux directeur. L'accent a été mis sur la durée pendant laquelle le taux directeur devra être maintenu à 5,00 % pour rétablir la stabilité des prix qui se fait encore attendre.

Pour ce qui est du ralentissement de l'inflation, le nouveau *Rapport sur la politique monétaire (RPM)* indique qu'un nombre moins important d'entreprises enregistrent des pressions sur leur capacité de production. De plus, moins d'entreprises prévoient augmenter leurs prix à l'avenir. Cependant, des pressions inflationnistes dans certains domaines persistent et alimentent les préoccupations au sujet du caractère persistant de l'inflation sous-jacente. En particulier, les deux mesures de l'inflation de base, qui éliminent les items dont les prix changent brusquement, se situent nettement au-dessus de 3 %. Or, il s'avère que plus de la moitié des composantes de l'IPC augmentent également à plus de 3 % depuis un an, ce qui mine la santé financière des consommateurs. Une autre préoccupation exprimée dans le *RPM* concerne la croissance élevée des salaires (de 4 % à 5 %) combinée à la morose situation de la productivité au Canada (par opposition aux gains de productivité aux États-Unis). Par rapport à la projection du *RPM*, qui est une inflation mesurée par l'IPC global de 3,2 % au premier trimestre de 2024, nous prévoyons que l'inflation se situera près de 3,5 % d'ici le deuxième trimestre de 2024. Cela s'explique par le ralentissement du commerce maritime mondial causé par la crise en mer Rouge et la grave sécheresse qui a réduit le trafic maritime dans le canal de Panama. Si l'un de ces facteurs reste en place pendant un autre mois ou s'aggrave, les marchés financiers devront revoir leurs prévisions et abandonner l'espoir de réductions des taux ce printemps et au début de l'été. Notre scénario de base actuel, qui est un assouplissement prudent à court terme à compter de juin 2024, risque déjà de ne pas se concrétiser en raison des nouvelles perturbations du commerce maritime mondial. À notre avis, à ce stade, un atterrissage brutal devra devenir le scénario de base pour justifier la probabilité de réductions des taux directeurs ce printemps.

D'une certaine façon, la Banque du Canada dit aux entreprises, aux consommateurs, aux épargnants et aux emprunteurs canadiens que les choses devraient se régler avec le temps. Cette période devrait être longue, car le contexte permettant de discuter avec confiance d'une réelle réduction des taux directeurs semble lointain. La BdC prévoit que l'inflation de l'IPC canadien se rapprochera de 2 % qu'à la fin de 2025. De plus,



notre banque centrale va jusqu'à dire qu'elle ne s'attend pas à ce que l'inflation revienne à la cible de 2 % des banques centrales à l'échelle mondiale avant 2025. À notre avis, plusieurs conditions devront être réunies avant de parler sérieusement d'un pivot complet: l'inflation selon diverses mesures devraient idéalement se situer entre 2,5 % et 2,7 %, la plupart des composantes de l'IPC devraient augmenter à un rythme inférieur à 3 %, et la BdC devra également avoir des preuves convaincantes que l'inflation diminuera encore dans les mois et les trimestres qui suivront.

Sébastien Lavoie | Économiste en chef
514 213-4571 | LavoieS@vmbi.ca

Salim Zanzana | Économiste
437 219-3304 | Zanzanask@vmbi.ca

Le présent document est publié à titre d'information seulement. Il ne doit pas s'interpréter comme un guide de placement ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'achat des titres qui y sont mentionnés. L'auteur est un employé de Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL), une filiale en propriété exclusive de la Banque Laurentienne du Canada. L'auteur a pris toutes les mesures usuelles et raisonnables pour vérifier si les renseignements qui figurent dans le présent document sont tirés de sources considérées comme étant fiables et si les procédures utilisées pour les résumer et les analyser sont fondées sur les pratiques et les principes reconnus dans le secteur des placements. Toutefois, les forces du marché sous-jacentes à la valeur des placements peuvent évoluer de façon soudaine et importante. Par conséquent, ni l'auteur ni VMBL ne peuvent donner quelque garantie que ce soit en ce qui concerne l'exactitude ou l'intégralité de l'information, de l'analyse et des opinions qui figurent dans le présent document ou leur utilité ou pertinence dans une situation donnée. Vous ne devriez pas effectuer de placement ni procéder à une évaluation de portefeuille ou à toute autre opération en vous fondant sur le présent document. Vous devriez plutôt consulter au préalable votre conseiller en placement, qui peut analyser les facteurs pertinents des placements ou opérations proposés. VMBL et l'auteur se dégagent de toute responsabilité de quelque nature que ce soit à l'égard de tout préjudice découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu contrevenant au présent avis. Le présent rapport, y compris l'information, les opinions et les conclusions qui y figurent, en totalité ou en partie, ne peut être distribué, publié, mentionné ou reproduit de quelque manière que soit sans le consentement écrit préalable de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

